

Comptabilité - Exercice 2006 - Ouvertures de crédits reprises au budget par décisions modificatives

M. LE MAIRE, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à divers ajustements de crédits, par décisions modificatives au budget de l'exercice 2006.

Ces propositions sont regroupées dans le tableau ci-joint, à savoir :

I - Votes de crédits induits par divers ajustements budgétaires en recettes et en dépenses.

Le Conseil Municipal est invité à approuver les ajustements budgétaires proposés en dépenses et en recettes.

I - Votes de crédits induits par divers ajustements budgétaires en dépenses et en recettes

Imputations	Libellés		Votes de crédits repris par décisions modificatives					
			Investissement		Fonctionnement			
			Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes		
Com	Sec	Budget Principal						
		1 Ajustement de crédits en recettes						
73	01	7321	20200	01	01		- 38 023	
							2 530	
74	01	7482	20200	01	01			
13	822	1345	30100	09	03	73 660		
70	020	70688	10100	01	15		52 000	
024	01	024	20200	01	01	1 886		
024	01	024	20200	01	01	- 300		
024	01	024	20200	01	01	- 4 500		
			TOTAL BUDGET PRINCIPAL				70 746	16 507
Com	Sec	Budget Annexe Service de Soins à Domicile pour Personnes Agées						
		3 Ajustement en recettes des crédits relatifs à la dotation de financement des soins SSIAD versée par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et réaffectation en dépenses						
017		73151	50000	07	29		32 914	
012		64111	50000	07	29	32 914		
			TOTAL BUDGET SSADPA				32 914	32 914

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 25 janvier 2007.